

L'honorable Sir Mackenzie Bowell a attiré l'attention du gouvernement sur la dépêche suivante, publiée le 12 avril courant, dans l' "*Evening Journal*" imprimé à Ottawa :

### ACCUSATION GRAVE DE CORRUPTION.

COMMENT ON A PU SE PROCURER DANS QUÉBEC, UN VOTE AUSSI CONSIDÉRABLE CONTRE LA PROHIBITION.—LES LIBÉRAUX SONT ACCUSÉS D'AVOIR FALSIFIÉ LES RAPPORTS.

(Dépêche spéciale, au *Journal*.)

TORONTO, 12 avril.—M. George Webster, vice-président de la "Dominion Alliance," division de Québec, un libéral, a eu avec un membre de la presse, une entrevue, au cours de laquelle il a fortement dénoncé le gouvernement Laurier sur la question du plébiscite. Les déclarations de M. Webster ont jeté la consternation parmi les prohibitionnistes. M. Webster dit que le vote sur le plébiscite a été obtenu dans Québec au moyen de la corruption la plus effrénée.

"Depuis la votation sur le plébiscite dans Québec", dit M. Webster, "des rumeurs persistantes sont parvenues jusqu'à l'exécutif de la branche provinciale de l'Alliance au sujet de la corruption qui s'est pratiquée dans toute la province. Elles ont pris enfin une telle consistance, que la division de Québec a envoyé deux hommes pour s'enquérir des faits.

"Le premier, à son retour, fit rapport qu'il avait trouvé partout des indices de fraude, mais qu'il n'avait pu constater de faits positifs. L'autre agent était William Henry Parent, d'Ottawa, dont le père, un libéral, fut autrefois député de Rimouski. Lui-même a été employé comme agent d'élection et représentant général du parti libéral pendant des années. Il obtenait aussi de l'argent des ministres et des départements. A son retour, il fit rapport qu'il avait visité 13 comtés.

"Dans chaque cas, sans exception, la fraude était évidente et pouvait être prouvée. Il donne des détails. Dans le comté de Québec, par exemple, au bureau de votation n° 1 de la paroisse de Beaupré, l'assistant-officier-rapporteur, bien que n'ayant enregistré que 36 votes le jour de la votation, ajoutait le lendemain de 50 à 120 vote contre la prohibition.

"Cet émissaire revient de Québec et apporte une lettre que l'on disait écrite par M. E. Pacaud, éditeur du *Soleil*, l'organe du parti libéral dans le district, laquelle contenait la promesse que le département lui donnerait une position sous le gouvernement s'il faisait ce qu'on attendait de lui. Il fit ce qu'on lui avait demandé.

"Dans le cas de Trois-Rivières, un député officier-rapporteur ne voulut agir que sur l'assurance qu'il serait nommé garde-forestier. Cette position lui fut promise, et il est actuellement dans la forêt, agissant comme garde-forestier et reçoit un salaire du gouvernement libéral de la province.

"Dans un autre endroit, l'assistant-officier-rapporteur de l'un des bureaux de votation, croyant que cette votation n'était pas sérieuse, vu que l'officier-rapporteur n'avait pas été assermenté, se rendit à Québec pour avoir des instructions. Il y vit quelques-uns des chefs du parti libéral, (les noms sont donnés) et leur demanda ce qu'il devait faire. Ils se mirent à rire, et lui dirent que puisqu'il était si peu avisé, il faisait mieux de donner sa démission afin qu'un autre pût être nommé à sa place, Cela lui suffit, et le lendemain de l'élection il mit dans la boîte du scrutin 75 votes contre la prohibition.

"Ce ne sont là que des exemples de ce qui s'est fait dans toute la province, particulièrement dans les districts français.

"A Québec et Montréal on a transporté des bandes d'hommes d'un bureau de votation à un autre et quelques-uns ont voté jusqu'à huit ou dix fois. La branche provinciale de l'Alliance, désirant bien plus servir la cause de la tempérance que de nuire à l'un ou l'autre des partis politiques ou le favoriser, porta les faits à la connaissance d'un membre du gouvernement que l'on croyait être le représentant des prohibitionnistes. Il admit la gravité des accusations affirmées sous serment devant un juge de paix. Comme résultat, l'Alliance fut informée que toute cette histoire